

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure adaptée, suivante les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ PUBLIC

La présente consultation a pour objet des prestations d'hydrocurage et d'inspection télévisées sur le réseau d'eaux usées de REDON Agglomération.

Le marché public objet de la présente consultation est un accord-cadre mono attributaire avec émission de bon de commande.

Montant minimum : - €

Montant maximum : 30 000 € HT sur la durée du marché.

4. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché prendra effet à compter de sa notification et s'achèvera au 31 décembre 2021.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande transmis au titulaire est de 1 mois.

5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est non allotie.

6. VARIANTES

6.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

6.2 Variante obligatoire

L'Acheteur ne demande aucune variante obligatoire.

7. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

8. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation

9. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :
<https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence RA-MAPA2021-26)

10. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

06 septembre 2021, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

11. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 60%
- Critère Technique : 40% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération :
<https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence : RA-MAPA2021-26)

14. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

15. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02 - Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr